# LA MONNAIE DE SAINT-QUENTIN AU TEMPS DE CHARLES VI ET DE CHARLES VII

(1385-VERS 1447)

PAR

JEAN-BAPTISTE GIARD

## INTRODUCTION

Limites. — La période envisagée marque trois phases importantes de l'histoire de la Monnaie de Saint-Quentin : une ère de grande activité sous le règne de Charles VI, un ralentissement sensible pendant la domination anglaise, et le déclin quand elle passe, par le traité d'Arras de 1435, à Philippe le Bon, duc de Bourgogne.

Sources. — La partie essentielle de notre documentation est constituée par le fonds de la Cour des Monnaies des Archives nationales (Z¹b), les registres du Parlement de Paris et les journaux du Trésor (KK 11 à 17). Elle a été enrichie de chartes, de registres, de lettres, de manuscrits qui se trouvent aux Archives nationales, à la Bibliothèque nationale, à la bibliothèque de la Sorbonne (mss. 318 à 321), aux Archives départementales de la Côte-d'Or et du Nord, aux Archives communales de Saint-Quentin et aux Archives générales du Royaume, à Bruxelles (ms. 48984).

Bibliographie.

Esquisse d'une histoire de la Monnaie de Saint-Quentin depuis son origine jusqu'à la fin du XIVe siècle. — Créée à l'époque carolingienne, sous le règne de Charles le Chauve, la Monnaie de Saint-Quentin perd son caractère royal à la fin du xe siècle, pour devenir féodale. Cette Monnaie sera supprimée par Philippe Auguste quand il prendra possession du Vermandois, en 1213; saint Louis l'abroge définitivement en 1257. La Monnaie royale réapparaît sous le règne de Philippe le Hardi, à une date qu'il est impossible de préciser. Supprimée vers 1339, pour être remplacée par celle de Montdidier, elle sera rétablie en 1346-1347.

#### CHAPITRE PREMIER

#### HISTOIRE DE LA MONNAIE.

La position stratégique de Saint-Quentin. — Saint-Quentin, ville située aux confins du royaume et de l'Empire, constitue « une des entrees et clef » du royaume ; une foire qui s'y ouvre chaque année à la Saint-Denis jouit encore à la fin du xive siècle d'une bonne renommée ; la ville remplit les conditions nécessaires au bon fonctionnement d'un atelier monétaire qui bénéficie, en outre, de la proximité de Tournai, siège d'une importante Monnaie.

La Monnaie de 1385 à 1422. Les phases de son activité. — L'activité de la Monnaie, régulière jusqu'en 1391, présente alors des signes d'affaiblissement jusqu'en 1398; à cette date, la Monnaie trouve, pour trois ans, sous la direction de Girardin de Vauboulon, un regain d'activité. Les fluctuations de l'activité monétaire deviennent ensuite très capricieuses : l'atelier chôma sans doute en 1403-1405, 1409-1410, du milieu de 1413 au milieu de 1414. Il faut attendre 1417 pour retrouver une activité exceptionnellement grande qui se maintiendra jusqu'en 1420. Les deux dernières années du règne de Charles VI connaissent, en revanche, une baisse d'activité considérable.

Les causes des fluctuations sont de deux sortes : les unes relèvent de l'histoire politique, les autres de la crise monétaire qui sévit aussi bien

en France qu'à l'étranger.

Les événements politiques provoquent une crise de trésorerie qui pousse le gouvernement aux pires expédients. Le monopole de la monnaie, qui procure à la royauté de gros bénéfices, est largement exploité à partir de 1385. Mais les dépenses de la cour, la guerre civile, la reprise d'une guerre coûteuse avec les Anglais détériorent la situation. En 1418, Jean sans Peur, pour se concilier la population de langue d'oui, supprime les aides et, par contre-coup, provoque une frappe pléthorique d'espèces de mauvais aloi. L'administration anglaise arrête cette gabegie et tempère l'activité monétaire.

La crise monétaire qui résulte du manque de métal précieux et de la concurrence des atcliers rivaux oblige à décrier les espèces anciennes pour les fondre, en faire de nouvelles espèces et procurer ainsi des recettes au Trésor. Les « mutations », sagement reprises en 1385, après le régime de monnaie forte, trop forte, inauguré par Charles V, permettent d'alimenter les profits de la Monnaie. Mais le gouvernement se laisse ensuite aller sur la pente des affaiblissements qui, arrêtés en 1413 par le mouvement cabochien, s'accentuent en mai 1417, au moment de la reprise de la guerre, favorisant l'activité de Saint-Quentin, Paris et Tournai — seules Monnaies du roi de janvier 1418 à juillet 1419. Le retour à la

bonne monnaie — on passe du pied 160° au pied 30° — marque la fin d'une période de prospérité factice.

La Monnaie sous la domination anglaise de 1422 à 1429. — La Monnaie connaît un ralentissement qui tourne au marasme en 1426. Après un léger redressement sous la maîtrise de Jean Blondeau, elle tombe en chômage en 1429 pour plus de sept ans. Le renforcement monétaire préconisé par l'administration anglaise est à l'origine de cette crise que les événements politiques ne font qu'aggraver.

Essai de mainmise de Philippe le Bon sur la Monnaie (1429-1447). Bien que Saint-Quentin se soit ralliée aux trêves du duc de Bourgogne en 1431, celui-ci n'a pas pu prendre possession de la Monnaie tout de suite. Ce n'est qu'au traité d'Arras de 1435 que Philippe le Bon obtient de Charles VII le droit de battre monnaie royale à Saint-Quentin ainsi qu'à Amiens. Il s'avère bientôt que ce droit se réduit au seul profit des Monnaies; le roi entend nommer lui-même les maîtres particuliers, faire juger les « boîtes » à Paris et non à Lille ; il ordonne que la monnaie d'argent soit frappée sur le pied 32e et non sur le pied 30e utilisé naguère à Amiens et adopté dans les ateliers flamands, créant ainsi une inégalité qui sera préjudiciable au duc de Bourgogne. Le 2 août 1441, celui-ci réplique en ordonnant à Georges Le Caboetre, maître particulier des deux Monnaies, de se conformer au système flamand, mais en vain. En 1442, la Monnaie de Saint-Quentin est adjugée pour deux ans par les officiers du roi à Gobert de Saint-Quentin, qui se borne à frapper de la petite monnaie noire. En 1447, l'atelier produit encore un peu de monnaie noire; puis c'est le chômage définitif.

L'hôtel de la Monnaie. — L'hôtel de la Monnaie est établi dans l'ancienne propriété des Templiers sise rue du Temple — l'actuelle rue du Gouvernement. L'hôtel deviendra au xvie siècle la maison du gouverneur.

#### CHAPITRE II

#### L'ORGANISATION PROFESSIONNELLE.

Comme dans tout atelier royal, il y a des ouvriers et des monnoyers chargés, sous la direction d'un maître particulier, de la fabrication des espèces, et plusieurs officiers: deux gardes, un contre-garde, un essayeur et un tailleur, dont les fonctions consistent soit à prendre part à la fabrication ou à la surveillance, soit à garder et faire observer les ordonnances concernant les monnaies.

Les profits. — La royauté tire de gros profits de la Monnaie, mais c'est en 1418-1420 que les recettes sont les plus élevées. Après 1435, le duc de Bourgogne ne bénéficiera que d'une somme dérisoire.

La fausse monnaie. — L'émission de fausse monnaie — et non la fabrication, cas royal — est considérée à Saint-Quentin comme un crime

relevant de la haute justice et connu comme tel par la juridiction de la ville. Ce privilège de juridiction, qui remonte au XIII<sup>e</sup> siècle, plusieurs fois contesté par les officiers royaux au cours du XIV<sup>e</sup> siècle, sera définitivement perdu au début du XV<sup>e</sup> siècle.

# CHAPITRE III

# LA VIE SOCIALE.

Le personnel de la Monnaie forme un groupe particulier dans la ville de Saint-Quentin, sans grand contact avec la commune — sinon pour le contentieux — jouissant de privilèges héréditaires pour les monnoyers, viagers pour les maîtres et les officiers. Ces privilèges sont de trois sortes : juridiction spéciale, immunités fiscales, exemptions de charges publiques. Mais, dès le xive siècle, monnoyers et officiers sont en butte aux contestations du maire, des jurés et des échevins de Saint-Quentin ; des contributions à l'aide sont exigées du roi.

Les monnayeurs sont d'un milieu social riche, sinon aisé, selon leur qualité dans la hiérarchie du personnel de la Monnaic. Parmi les maîtres particuliers, citons les plus notables : Philippe de Breban, ancien prévôt des marchands ; Augustin Ysbarre, un des plus grands financiers italiens de l'époque ; Guillaume Sanguin, dont la fortune considérable permet de rendre d'importants services aux princes et aux grands seigneurs ; ces changeurs ont profité du désordre des années 1418-1420 pour spéculer sur les monnaies, affermer en société la Monnaie, quitte à passer ensuite une grande partie de leur temps devant le Parlement pour tenter de débrouiller leurs intérêts respectifs.

## CHAPITRE IV

### LES SOURCES DU BILLON.

Les maîtres particuliers achètent le billon, or ou argent, aux changeurs du bailliage de Vermandois, qui sont tenus d'apporter leur marchandise à la Monnaie dans des délais fixés par les ordonnances, sous peine d'amende ou de confiscation.

Mais Saint-Quentin, ville-frontière, trouve une grosse partie de son métal précieux auprès des marchands de l'Empire; ce métal est acquis à un prix supérieur à celui que l'on donne aux changeurs du royaume, afin de le détourner, précisément, des Monnaies étrangères.

#### CHAPITRE V

## LES ÉMISSIONS.

Les émissions d'or et d'argent sont dans l'ensemble bien représentées. Les espèces se reconnaissent, à partir de 1389, à un point plain placé sous la dix-septième lettre des légendes du droit et du revers, qui est remplacé, en 1411, par un annelet dit « point vuide »; les écus d'or ont en général une molette au centre de la croix du revers. Proviennent également de Saint-Quentin des pièces d'argent portant un point sous la dix-septième lettre de la légende du droit et la seizième lettre de la légende du revers, ou inversement : il s'agit de guénars des deuxième, quatrième et sixième émissions et de demi-guénars de la huitième émission.

Le 18 juin 1419, Saint-Quentin connaît une émission spéciale de gros dits florettes (non retrouvés) et de demi-guénars (Cabinet des Médailles de la Bibl. nat., nº 1067; collection Marchéville, nº 1215) forgés sur le pied 80°.

Sous le règne d'Henri VI, les espèces d'or et d'argent portent une molette à cinq pointes en tête des légendes et, à partir du 5 mars 1427, les blancs aux écus, un point sous la seizième lettre des légendes.

Les pièces d'argent frappées en petit nombre pendant la période bourguignonne conservent la molette à cinq pointes, mais les écus neufs ont une molette à six pointes.

L'aire de circulation des espèces se réduit au nord de la France.

## CONCLUSION

La Monnaie de Saint-Quentin, qui se classe parmi les plus importantes du royaume sous les règnes de Charles VI et d'Henri VI, est mise en chômage par les manœuvres de Charles VII lorsque, pour des raisons politiques, elle passe, en 1435, à la jouissance de Philippe le Bon, duc de Bourgogne.

#### CATALOGUE DES MONNAIES

#### APPENDICES

Liste des maîtres particuliers, des officiers et des monnoyers.

Table des noms de personnes et de lieux.

Planches photographiques de monnaies. — Carte des trouvailles monétaires. — Plan de Saint-Quentin en 1557.



